

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15/03/2012, à 20H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire. **Absent excusé** : J.R. LAMARRE pouvoir à J.M. BARBÉ **Secrétaire de séance** : D. RENOUF

Budget / Investissement : le Conseil Municipal autorise le règlement de la facture d'un montant de 1 802 € pour la clôture du terrain de l'atelier municipal, avant le vote du budget primitif,

Recensement de la population communale : 364 logements dont 326 résidences principales et 38 logements occasionnels, résidences secondaires et logements vacants et 881 bulletins individuels ont été collectés au cours de la campagne du recensement de la population qui a eu lieu sur la commune du 19 janvier 2012 au 18 février 2012.

Liste électorale : Au 28/02/2012, la liste électorale a été arrêtée à 664 électeurs, soit 339 hommes et 325 femmes.

Fonds de solidarité pour le logement / Adhésion 2012 : Le Conseil Municipal reconduit en 2012 son adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement, géré par le Conseil Général en association avec les Collectivités Locales et différents partenaires.
La somme de 538 €20 sera inscrite au budget 2012 pour participation à ce fonds.

Indemnité de gardiennage : Le Conseil Municipal décide d'attribuer en 2012 à Monsieur l'Abbé PIEN une indemnité pour le gardiennage de l'Eglise pour un montant de 119 € 55.

Sécurité incendie : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche a effectué le 17/11/2011 un contrôle des débit/pression des hydrants de la commune.
Des renseignements seront pris auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche pour un éventuel remplacement de la bouche à incendie de la Maison Bisson.

Subventions communales : Le Conseil Municipal décide d'ouvrir sur le budget 2012, un crédit de 5 000 €, à l'article 6574, subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé pour couvrir les dépenses votées ci-dessous et le règlement de subventions nouvelles pouvant être décidées en cours d'année :

Associations communales :

- Coopérative scolaire / Arbre de Noël : 800 €- Sorties pédagogiques : 750 € - Anciens Combattants / Gonneville : 130 € - Comité des Fêtes / Gonneville : 200 € - Repas aînés : 700 €- Association des Parents d'Élèves / Gonneville : 200 € - Amicale des Aînés / Gonneville : 200 € - Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin- 80 €- Illuminations de fin d'année- Eglise/Mr Le Curé St-Pierre-Eglise: 30 €

Associations diverses :

- Association Vivre chez Soi : 150 €- Banque Alimentaire de la Manche : 40 €- SNSM – Fermanville : 40 € - C.A.U.E. : 30 € - Panier du Val De Saire- St-Pierre-Eglise : 120 €
-Office de Tourisme Intercommunal Cotentin Val de Saire- St-Pierre-Eglise : 500 €

Association de lutte contre les maladies ou associations d'entraide

-Union des Donneurs de Sang bénévoles –Cherbourg : 60 € - Association des Myopathes de France –AFM : 40 € - Association de lutte contre le SIDA : 40 € - ARKM (Association pour le Registre des Cancers de la Manche) : 40 €- Secours Catholique de la Manche : 40 € - ADEVA (Association de défense des victimes de l'amiante) Cherbourg : 110 € - Association Retinostop : 40 €
-Association de Défense des Victimes du Médiateur-ADVM50- CHERBOURG : 40 €

Eglise / Travaux de drainage : Une demande de subvention a été transmise auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général de la Manche afin de financer une partie des travaux de drainage autour de l'Eglise.

Opération « Pierres en lumières » : Le Conseil Municipal décide de participer à cette opération mise en œuvre par le Conseil Général de la Manche et la Fondation du Patrimoine qui se déroulera

le samedi 19 mai 2012. L'Eglise de GONNEVILLE restera ainsi illuminée une partie de la nuit.

Logements au-dessus de la mairie : Le compteur électrique du logement n°2 du 3 route de la Planque sera déplacé à l'extérieur du bâtiment par Electricité Réseau Distribution de France (ERDF) pour un coût de 732 € 74 TTC ;

Parcelle AB 61- Hamel Es Ronches : Afin de sécuriser l'entrée du parking de covoiturage du Hamel Es Ronches, la commune a entrepris des démarches pour acquérir la parcelle AB 61 jouxtant ce parking.

Conseil d'école du 15/03/2012 : Monsieur Le Maire fait un compte rendu sommaire du Conseil d'Ecole qui a eu lieu ce jour :

- un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le lundi 12 mars. Il s'est déroulé dans le calme en 3 minutes 10 secondes : les élèves n'ayant pas été prévenus au préalable.
- les enseignants ont un projet de décoration des préaux extérieurs : une fresque sera réalisée par les élèves sur des panneaux de bois. Les préaux devront être auparavant repeints par la commune.

Commissions et syndicats intercommunaux

- Commission ordures ménagères : Des études sont actuellement en cours pour l'agrandissement de la déchetterie.

- Syndicat d'Alimentation en Eau potable : il est envisagé d'agrandir le captage du Moulin des Corvées sur Gonneville.

Des analyses sur la qualité de l'eau sont régulièrement effectuées par l'Agence Régionale de Santé de Basse- Normandie.

- Commission économique/ Zone d'activités de GONNEVILLE : Une réunion a été demandée auprès du Comité de Pilotage du Syndicat Mixte du Cotentin pour le maintien de la 2 fois 2 voies de la RD 901 jusqu'à la zone d'activités de GONNEVILLE.

Trésorerie de Saint- Pierre- Eglise : Le Conseil Municipal, vu le départ d'un agent de la Trésorerie de Saint-Pierre-Eglise suite à une demande de mutation, regrette que cet agent ne soit pas remplacé et demande que ce poste soit maintenu afin de conserver un service public de proximité et de qualité.

Informations et interventions diverses

- Personnel communal : Madame Céline PICOT, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, sera titularisée à partir du 01/04/2012.

- Urbanisme : depuis le 16/02/2012, ont été déposées en mairie : 1 demande de permis de construire, 2 demandes de certificats d'urbanisme, 1 déclaration préalable.

- Travaux sur la voirie communale : Le revêtement posé sur la voirie communale n'ayant pas donné entière satisfaction, l'entreprise ayant effectué les travaux au mois de septembre dernier, se chargera de la réfection de la route des Ecrivains, de la Maison Bisson et de la Belaiserie.

- Voirie départementale : les pluies très importantes du dimanche 4 mars ont entraîné des dégradations sur les bas-côtés de la voirie départementale, au bas du Botrel. La Direction des Routes Départementales reposera environ 25 m de buses.

- Atelier municipal : afin de réaliser une clôture sécurisée, des arbres ont été abattus en limite de propriété avec le terrain de l'aviation civile. Le talus sera également refait avant la plantation d'arbustes.

- Elagage aux abords des lignes électriques Haute Tension : Les travaux d'élagage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique haute tension ont été confiés par ERDF à une entreprise privée.

Il est toutefois signalé le manque de sérieux dans le travail : des branchages coupés ont été laissés sur place en bordure de voirie ou obstruant les barrières.

- Transports scolaires : le Conseil Général n'a pas fourni de nouvelles directives quant au dossier de sécurisation des abris bus.

- Bulletin municipal : une réunion préparatoire au Gonnevillais n° 22 est prévue au mois de mai.

- Commission environnement : une réunion est prévue le vendredi 23 mars 2012 à 17 heures afin de déterminer les emplacements des cabanons (pour les logements au-dessus de la mairie), des tables de pique-nique, des poubelles du cimetière.

Le secrétaire de séance :
D.RENOUF

Pour extrait conforme, le 27/04/2012
Le Maire : L. DUFOUR